

MÉMOIRE

St-Bernard de Lacolle
Le 2 juin 2015.

L'honorable Monsieur le Ministre,
Je rédige ce mémoire afin de vous signifier mon opposition au projet d'implantation d'un parc éolien à St-Cyprien-de-Napierville. Ma résidence se trouve en ligne droite à environ 1.5 kilomètres de la projection de ce parc sans qu'aucun arbre ou tout autre objet puisse me protéger du bruit constant ainsi que de la pollution visuelle de ces gigantesques moulins à vent.

Au sous-sol de ma résidence se trouve ma PME (Évaluations Clouâtre & Gamache Inc.) qui est une compagnie en évaluation de dommage automobile représentant différents assureurs. Il y a présentement quatre personnes qui y gagnent leur vie depuis plusieurs années et à laquelle une cinquième sera bientôt ajoutée. Afin d'accomplir notre travail nous sommes reliés constamment à Internet haute vitesse afin de pouvoir recevoir et acheminer les mandats qui nous sont référés.

Étant donné que je réside en pleine campagne, la seule façon pour mon commerce d'avoir accès à Internet haute vitesse est d'être relié à un système par ondes (Targo communications) ou par satellite (très peu efficace). La captation de ses ondes est plutôt sensible, car lors de la première installation, j'ai subi de fréquentes coupures de service. Un technicien a du faire plusieurs tests pour parvenir à découvrir que de simples feuilles d'arbres se trouvant sur mon terrain obstruaient le passage des ondes.

Je ne peux concevoir que je devrai déménager ma place d'affaire ou carrément la fermer si le parc éolien voit le jour, car il est plus que certain que les gigantesques palmes des éoliennes vont me faire perdre constamment ma connexion Internet.

De plus je ne peux accepter la dévalorisation certaine de mes biens, car j'ai investi beaucoup d'argent et de temps dans la construction de ma résidence ainsi que dans son agencement paysagé.

L'emplacement de ce parc éolien se trouve à la limite de St-Cyprien, toutefois la très grande majorité des gens qui y seront touchés se trouve à St-Bernard de Lacolle et à Lacolle. Pourquoi devrait-on perdre notre tranquillité et notre bien-être au profit de quelques agriculteurs sans scrupule ayant très peu de conscience morale ?

.../2

Il a été démontré très clairement lors des audiences du Bape, que le promoteur n'a rien de sérieux et de concret et qu'il tient à réaliser ce projet que pour une seule raison, s'enrichir davantage. Des belles paroles soit disant que les profits seront distribués aux organismes de la communauté Autochtone, alors que sur les ondes de RDI Mme Jacob, a mentionné que certains de ces investisseurs provenaient des différents casinos illicites. Leurs études périmées nous ont aussi prouvé que le promoteur n'a aucune connaissance du territoire convoité en ne sachant pas qu'il y avait une piste d'atterrissage de petit avion adjacent au parc, le passage d'un sentier de motoneige directement à l'intérieur de ce parc et des routes instables pour le passage des poids lourds. Leurs réponses à tous ces questionnements étaient toujours les mêmes soit, qu'ils trouveront une solution acceptable le moment venu.

Comment pouvons-nous faire confiance à un prometteur qui sans gêne a fait dépenser plus de \$150,000.00 en frais d'avocat à la municipalité de St-Cyprien pour se défendre en cours à l'opposition de ce projet ? Même chose pour le maire de cette paroisse qui est en conflit d'intérêt direct en autorisant l'installation d'une partie de ce parc éolien sur ses terres agricole. Ajoutons à cela son refus de représenter la grande majorité de ces concitoyens qui n'en veulent pas et aux membres du conseil qui ne peuvent ouvertement exprimer leurs opinions sous peine d'être poursuivis.

En résumé, vous serez en mesure de comprendre ma vive opposition à un tel projet imposé pouvant affecter ma santé, ma qualité de vie, mon gagne-pain et me faire subir une perte monétaire certaine de mon emplacement. Pourquoi tenir à installer malgré une opposition vive et majoritaire des citoyens, un tel projet sur les plus belles terres dans les jardins du Québec ?

Veillez, M. le Ministre, accepter mais plus sincères salutations.

Jean-Pierre Gamache

St-Bernard de Lacolle
J0J 1V0